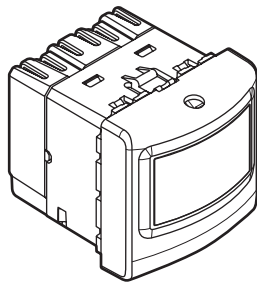
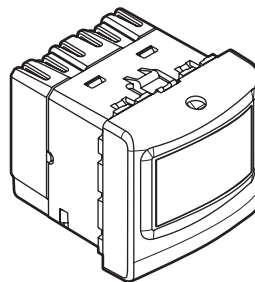


0 672 25



0 784 85



5 740 46
5 740 96

SOMMAIRE

Page

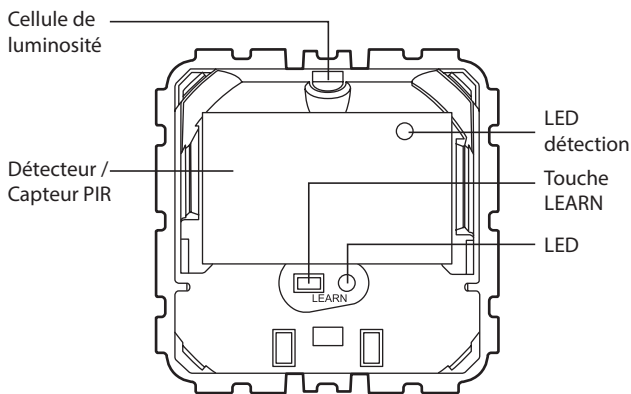
1. Utilisation	1
2. Caractéristiques techniques	1
3. Cotes d'encombrement	1
4. Raccordement	1
5. Installation	2
6. Fonctionnement	2
7. Réglages	2
8. Configuration	3
9. Performance	4
10. Entretien	5
11. Normes et agréments	5
12. Aide au diagnostic	5

1. UTILISATION

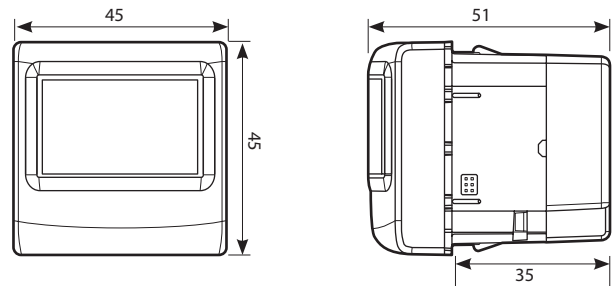
Cet appareil permet la commande automatique d'une source lumineuse par détection de présence dans sa zone de surveillance. Détecteur de présence à angle de détection de 180°. Type de détection : infrarouge (PIR) Type de montage : encastré mural

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

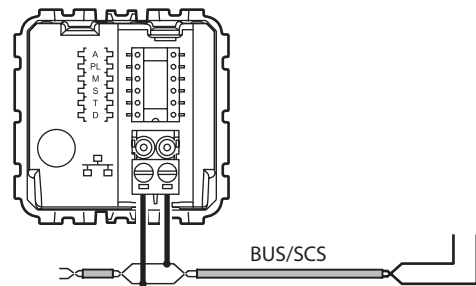
Tension : 27 V_~
 Consommation à vide : 12 mA
 Connexion entre détecteur et contrôleur : câble BUS/SCS
 Câblage : 2 x 0,35 mm²
 Boîte d'encastrement : 40 mm mini
 Poids : 60 g
 Tenue aux chocs : IK04
 Pénétration des corps solides et liquides : - IP20 mécanisme seul
 - IP41 produit installé avec plaque et doigt
 Température d'utilisation : - 5° C à + 45° C
 Température de stockage : - 20° C à + 70° C
 Type de bornes : à vis



3. COTES D'ENCOMBREMENT



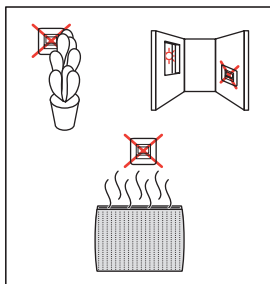
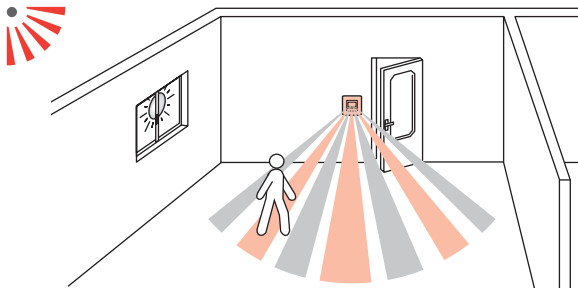
4. RACCORDEMENT



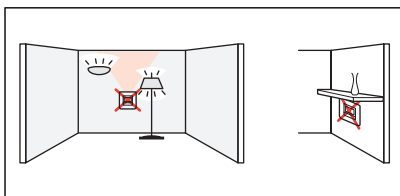
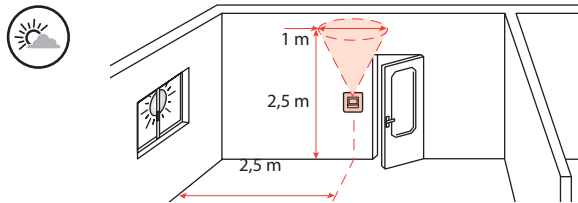
Un appui sur la commande auxiliaire permet d'allumer ou d'éteindre manuellement la charge. Si aucune action n'est effectuée sur la commande, le détecteur coupera sa charge en fin de temporisation ou lorsque le seuil de luminosité sera atteint.

5. INSTALLATION

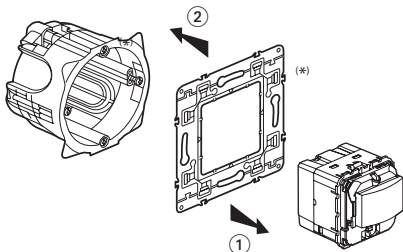
5.1 Positionnement du détecteur



5.2 Préconisation prise de lumière



5.3 Mise en situation



(*) Non livré

6. FONCTIONNEMENT

Mode auto ON/OFF :

l'allumage et l'extinction de la charge seront automatiques.

Option : Possibilité de piloter le détecteur par télécommande infrarouge : réfs. 0 882 20/31.

7. RÉGLAGE

7.1 Paramètre de détection

Temporisation : Durée d'allumage de la charge après une détection.

Sensibilité : Réglage de la portée de détection.

Modes :

Paramètres capteur	Valeur par défaut	Paramètres modifiables	Outils de configuration	
			0 882 30	0 882 35
Temporisation	15 mn	3,5,10,15,20 min 30s - 255 h 59 min 59s	–	✓
Sensibilité	PIR (très élevé)	Bas, moyen, haut, très élevé	✓	✓
Modes	Auto on/Auto off	Inactif	Activer/ Désactiver	✓
	Mode passage	Actif	Activer/ Désactiver	✓
	Manual on/Auto off	Inactif	Activer/ Désactiver	✓
	Partial on/ Groupe off	Inactif	Activer/ Désactiver	✓
Système de détection	Initial	PIR	Non modifiable	✓
	Maintenir	PIR	Non modifiable	✓
	Redéclenchement	PIR	PIR , Désactiver	✓
Alerte	Inactif	Activer/ Désactiver	✓	–

Mode Auto on/Auto off :

L'allumage se fait automatiquement :

- Sur détection de présence, si la luminosité naturelle est insuffisante.

L'extinction se fait automatiquement :

- Sur non présence et en fin de la temporisation réglée.

- Ou si la luminosité naturelle est suffisante (régulation activée).

Toute nouvelle détection provoque un déclenchement automatique si la lumière est insuffisante.

Mode passage :

- Si aucune présence n'est détectée après 20 secondes suite à une première détection, le produit coupera sa charge au bout de 3 minutes.

- Si une nouvelle présence est détectée dans les 3 minutes après première détection, l'appareil coupera sa charge au terme de la temporisation réglée.

Mode Manual on/Auto off :

L'allumage se fait par commande manuelle, l'extinction est automatique :

- Sur non présence et en fin de la temporisation réglée.

Après extinction, toute nouvelle détection dans un délai de 30 secondes provoque un allumage automatique. La fonction redéclenchement doit être activée.

Au delà de 30 secondes l'allumage se fait par commande manuelle.

7. RÉGLAGE (suite)

7.1 Paramètre de détection (suite)

Mode Partial on/Groupe off :

Possibilité de commander individuellement un ou plusieurs point d'éclairage.

Dans ce mode, il est indispensable de créer un groupe d'éclairage :

- Soit par un apprentissage manuel.
- Soit depuis l'outil de configuration avancée réf. 882 30 par l'utilisation de la fonction «PnL capteur».

Le détecteur allume les charges qui lui sont associées via le contrôleur. En l'absence de détection et à l'issue de la temporisation, il éteint toutes les charges du groupe dont il fait partie.

Système de détection :

Détection initiale : Allumage de la charge dès la première détection si la lumière naturelle est inférieure au seuil de luminosité.

Maintenir : La charge est maintenue active si une nouvelle présence est détectée.


Redéclenchement : En mode manuel. A l'extinction, toute nouvelle détection dans un délai de 30 secondes provoque un allumage automatique.

Au delà de 30 secondes l'allumage doit être activé manuellement.

Alerte : un signal sonore est émis avant extinction. A 1 minute puis 30 secondes puis 10 secondes.

7.2 Paramètre de luminosité


Paramètres capteur	Valeur par défaut	Paramètres modifiables	Outils de configuration	
			0 882 30	0 882 35
Seuil de luminosité	500 lux	20, 100, 300, 500, 1000 lux 0 - 1275 lux	-	✓
Mode avancé	Étalonnage	0 - 99995 lux	✓	-
	Régulation	Inactif	Activer/ Désactiver	✓
	Apport de lumière	Auto	Auto - 1275 lux	✓


 **Seuil de luminosité :** Valeur pour laquelle la charge s'allume si la luminosité naturelle est inférieure au réglage fixé.

Attention :

A 1275 lux, l'appareil devient un détecteur de mouvement.

Mode avancé :

 **Étalonnage :** La luminosité ambiante mesurée avec un luxmètre devra ensuite être transmise au détecteur (voir fiche technique réf. 0 882 30).

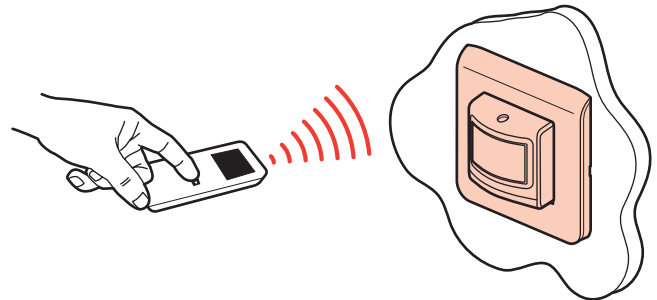
 **Régulation :** Extinction automatique de la charge 10 minutes après le dépassement du seuil de luminosité additionné d'un seuil de sécurité (ceci afin d'éviter les extinctions intempestives).

Apport de lumière : Quantité de lux supplémentaire apportée par l'allumage de la charge.

Lorsque le paramètre apport de lumière est sur «auto» (valeur 0) au niveau de l'outil de configuration 0 882 30 le détecteur calcule automatiquement l'apport de lumière

7. RÉGLAGE (suite)

7.3 Modification des paramètres par les outils de configuration



• 0 882 35 : Outil de configuration simplifiée

• 0 882 30 : Outil de configuration avancée

Lorsque le détecteur reçoit un ordre IR via un outil de configuration, il émet un bip sonore confirmant la prise en compte de la modification. Pour plus de renseignement sur les paramètres, reportez vous à la fiche technique du configureur 0 882 30.

Portée : 1 m.

Par défaut, les potentiomètres sont actifs. L'utilisation d'un outil de configuration désactive tous les potentiomètres.

Pour les réactiver, faire une éinitialisation du produit.

- Retour aux réglages d'usine :

1^{er} appui : Appui court sur LEARN, clignotement lent de la LED.

2nd appui : Maintenir 10 secondes sur LEARN jusqu'au clignotement rapide de la LED.

8. CONFIGURATION

8.1 Configuration physique

Configuration Physique détecteur BUS SCS

La configuration physique n'autorise que de l'adressage point à point : un seul actionneur peut être commandé par le détecteur.

A : Area (0 - A)

PL : Point light (0 - F)

M : Modalité (0 - 4)

S : Sensibilité du détecteur de mouvement (0 - 3)

T : Time delay (0 - 9)

D : Seuil de luminosité ou daylight set point (0 - 5)

Les configureur A et PL : l'adressage

Les configureurs A et PL donnent l'adresse de l'actionneur à commander.

Nb :

- Si le produit n'a pas les configureurs A et PL de positionnés, il n'est pas configuré.
- La configuration A=0 et PL=0 n'existe pas

Le configureur M : les modalités

Le configureur M permet de déterminer les modalités de fonctionnement du produit :

Configureur M	Modalité
Pas de configureur	Mode On/Off automatique & sans régulation & avec détection de présence
1	Mode On/Off automatique & mesure de luminosité & sans détection présence
2	Mode supervision
3	Mode On/Off automatique & régulation & avec détection
4	Mode manuel On/Off automatique & régulation & sans détection

8. CONFIGURATION (suite)

■ 8.1 Configuration physique (suite)

Le configurateur S : la sensibilité du détecteur

La sensibilité du détecteur peut être réglée grâce au configurateur S : Si le détecteur est un Dual-Tech, la sensibilité choisie s'applique à toutes les technologies.

Configurateur S	Sensibilité du détecteur
Pas de configurateur	Basse
1	Moyenne
2	Haute
3	Très Haute

Le configurateur T : time delay

Temps de commutation ON de la charge:

Configurateur T	Time Delay (en min)
Pas de configurateur	15
1	0,5
2	1
3	2
4	5
5	10
6	15
7	20
8	30
9	40

Le configurateur D : le seuil de luminosité

La valeur en lux du seuil de luminosité (ou set point) est réglée par le configurateur D:

Configurateur D	Lux
Pas de configurateur	Saillie murale : 300
	Faux plafond : 500
1	20
2	100
3	300
4	500
5	1000

■ 8.2 Configuration virtuelle

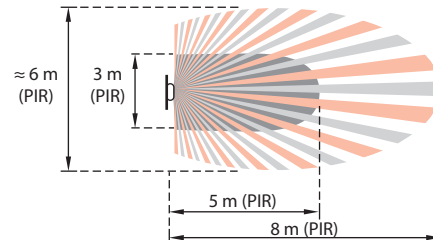
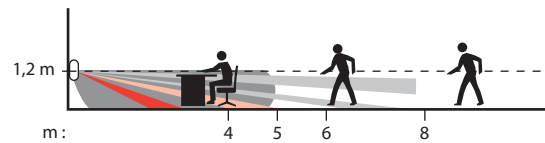
Le détecteur est programmé via le logiciel Virtual configurator qui permet de modifier /programmer l'ensemble des paramètres du détecteur.

■ 8.3 Configuration Lighting Management

- Plug'n Go
(détecteur connecté sur une entrée d'un contrôleur faux plafond)
- Push'n Learn

9. PERFORMANCE

Hauteur



■ 8.1 Détection PIR (Passage)

Sensibilité	Ø (m)
Bas (25%)	7
Moyen (50%)	8
Haut (75%)	10
Très élevé (100%)	12

■ 8.2 Détection PIR (Présence)

Sensibilité	Ø (m)
Bas (25%)	1
Moyen (50%)	2
Haut (75%)	4
Très élevé (100%)	5

10. ENTRETIEN

Conserver la lentille propre.
Nettoyage superficiel au chiffon.
Ne pas utiliser : acétone, dégraissant, trichloréthylène.
Tenue aux produits suivants : - Hexane (En 60669-1),
- Alcool à brûler,
- Eau savonneuse,
- Ammoniac dilué,
- Eau de Javel diluée à 10%,
- Produit à vitres.

Attention :

Pour l'utilisation de produits d'entretien spécifiques autres, un essai préalable est nécessaire.

11. NORMES

Directive : CE
Normes d'installation : NFC 15-100
Normes produits : IEC 60669-2-1
Normes environnementales :
- Directive européenne 2002/96/CE :
DEEE (Déchet des équipements électriques et électroniques) ou
WEEE (Waste Electrical and Electronical Equipment).
- Directive européenne 2002/95/CE :
LSD (Limitation des Substances Dangereuses) ou
RoHS (Restriction of Hazardous Substances).
- Décrets et/ou règlements : ERP (public)
ERT (travailleur)
IGH

12. AIDE AU DIAGNOSTIC

DÉRANGEMENTS	CAUSES	SOLUTIONS
L'éclairage reste allumé en l'absence de personnes	Des sources perturbatrices peuvent causer des déclenchements intempestifs comme : courant d'air, vibrations, radiateurs	1- Baisser la sensibilité de détection 2- Si les perturbations persistent : avec l'outil de configuration, aller dans système de détection, puis maintenir, et choisir la détection PIR 3- Si les perturbations persistent toujours éloigner le détecteur des sources de perturbations
L'éclairage ne s'éteint pas en journée avec une luminosité naturelle suffisante	Fonction régulation inactive Seuil de luminosité réglé trop haut Apport lumineux trop fort	Activer la fonction régulation Baisser le seuil de luminosité Vérifier le bon positionnement du détecteur par rapport à la fenêtre Diminuer la puissance des luminaires
Extinction de l'éclairage en présence de personne et une luminosité naturelle insuffisante (obscurité)	Temporisation trop brève Sensibilité de détection trop faible Seuil de luminosité trop faible	Augmenter la temporisation Conseil pour les espaces de travail, 10 à 1 (minutes sont recommandées) Augmenter la sensibilité Rapprocher le détecteur de la zone de travail Augmenter le seuil